

PROCES VERBAL du Conseil d'école du 01/06/2021
Ecole élémentaire VAL FLEURI

Liste des participants :

Equipe pédagogique Val Fleuri :

- Mme ROUXEL, M. PASCAL, Mme HACHI, Mme BURATTI, Mme MILOCHAU, Mme KLEIN, Mme CUNCHON, Mme RIVERA, Mme BEAUDON, Mme LOIZEAU, Mme MERY, M. BRESNU (directeur)

Représentants mairie :

- Mme DE MARCILLAC (Maire adjointe déléguée à l'Éducation et à la Restauration) arrivée à 8h20 et excusée
- Mr PONTY (Conseiller municipal)

Représentants des parents d'élèves

- Pour la FCPE, Mmes Kristell LANGLOIS, Eveline MISER, Ana-Maria LUPU, Julie Gaudillet.
- Pour la PEEP, Mme Grout (présidente VFA),

Ordre du jour :

- Protocole COVID en cours, bilan sur l'école
 - Vie de l'école: sorties des classes durant le mois de juin - projets en cours
 - Carte scolaire : Prévision d'effectif pour la rentrée septembre 2021 / Organisation
 - Travaux d'été
 - Bilan des activités du VFA, perspectives pour la rentrée.
-
- Informations municipales diverses de fin d'année.

Procès Verbal

Séance ouverte à 19h00 et fermée à 21h00

1/ Protocole COVID en cours, bilan sur l'école

Le protocole COVID reste en cours (lavage des mains réguliers aux entrées et sorties, port du masque pour les élèves et le personnel, non brassage des classes, entrées et sorties séparées à horaires décalés). Il sera à priori maintenu jusqu'aux vacances d'été.

Pour rappel, tous les enfants absents pour motif médical et qui présentent un signe COVID doivent impérativement faire la preuve d'un test négatif à leur retour. En cas de refus des parents, l'élève est considéré comme cas contact et fait l'objet d'une éviction de 5 jours. Si un cas positif est déclaré dans une classe, la classe est fermée pour 5 jours puisque l'ensemble de la classe est cas contact et lors de la reprise tous les élèves doivent présenter une preuve de test négatif (copie du test ou déclaration sur l'honneur des parents que le test est négatif).

Depuis les dernières vacances, aucune fermeture de classe n'a dû être prononcée. Le Directeur en appelle à la citoyenneté de tous les parents et les remercie pour leur bonne coopération.

Le sport et la piscine à l'école sont de nouveau autorisés. Les séances d'EPS, de tennis et piscine ont donc repris depuis deux semaines. Pour le sport, les activités se font en extérieur.

Le document de l'Inspection académique (FAQ) du 28/05 précise les assouplissements du protocole :

- l'accueil possible limité à 6 personnes au sein de l'établissement avec protocole strict (distanciation)
- A partir du 30/06, les journées portes ouvertes sont autorisées dans des conditions très strictes (en extérieur, 4m²/personne)
- Les sorties sont possibles en extérieur, sans brassage d'élèves dans le respect des règles sanitaires strictes.

M. le conseiller municipal précise que la municipalité ne pourra fournir aucun matériel (tables, bancs, chaises, chapiteau...), jusqu'aux vacances leur utilisation est dédiée au tour de France.

L'école suit le protocole et les indications fournies, notamment pour les fratries (évictions si cas Covid ou cas contacts) afin de ne pas faire courir de risque à une classe ou une famille. L'effet prudence est payant.

En cas de fermeture de classe, l'information est donnée le matin ou le jour même aux familles par les enseignants : à la grille le matin, sur le site de l'école, les blogs de classes, par téléphone. Lorsque l'école est prévenue le vendredi soir, l'information est relayée sur le site de l'école et les blogs de classe dès le début du week-end.

2/ Carte scolaire : Prévission d'effectif pour la rentrée septembre 2021 / Organisation

Notre effectif est actuellement de 253 élèves pour 10 classes.

Pour la rentrée prochaine, on compte à ce jour un effectif prévisionnel de rentrée 2021 en légère baisse (251 élèves). Des admissions nouvelles peuvent encore venir durant l'été (période des déménagements). Les élèves allophones sont comptabilisés dans ces effectifs.

Les récentes baisses d'effectifs ont conduit le Directeur académique à avoir une surveillance particulière sur notre école. A titre indicatif, selon la grille Noder, le seuil de fermeture est de 243 élèves. Le Directeur a demandé le maintien de la structure à 10 classes.

Lors de la commission de dérogation, 5 demandes ont été étudiées. La commission a émis un avis favorable pour deux d'entre elles et défavorable pour les trois restantes. La décision finale appartient à M. le Maire.

La structure pédagogique de l'école n'est à ce jour pas arrêtée. Le nombre plus important d'entrées en CP (58 élèves) oriente vers 2 classes de CP et une classe de CP dédoublé. Il se peut qu'il y ait CM1/CM2 pour éviter les classes chargées.

Le changement de l'équipe pédagogique n'est également pas arrêté. Il s'agit de démarches individuelles d'évolutions de carrière pour les enseignants. Les informations seront connues fin juin.

3/ Vie de l'école: sorties des classes durant le mois de juin - projets en cours

Avec l'allègement national des contraintes sanitaires, l'équipe pédagogique a privilégié les sorties en extérieur. Le budget est donc prioritairement orienté en ce sens.

Nous avons pu reprogrammer plusieurs sorties au mois de juin :

CP et CE1 : Ecole de la campagne / Bord de mer (Villers/mer et Trouville)

CE2 : Base de Cergy / Château de Versailles

CM1 : Base de Cergy / Château de Versailles / Rouen

CM2 : Château de Versailles / Le Havre

Bref descriptif des sorties :

Sortie « Villers » des CP-CE1a et CE1a : promenade pédestre « Secrets de plage à Villers-sur-Mer », pique-nique sur la plage, jeux de plage

Sortie « Trouville » des CPb et CE1b : visite de la criée, visite du port de pêche, pique nique sur la plage, jeux de plage

Sortie « Ecole campagne » des CP et CE1 : les secrets de la mare et de la forêt

Sortie « Versailles » des CM1, CM2 et UPE2A : visite des jardins

Sortie « Base de Cergy » des CE2 et CM1 : Course d'orientation, pique nique, jeux de plein air

Sortie « Rouen » de CM1 : la vie quotidienne au moyen âge, pique nique dans le vieux Rouen, visite du vieux Rouen en petit train, chasse aux trésors sur les traces de Jeanne d'arc.

Sortie « Le Havre » des CM2 : visite des installations portuaires / pique nique sur la plage / traversée de la ville / visite du pont de Normandie

La classe UPE2A a organisé son année sur un tour du monde et réalise un petit film. Afin de privilégier la découverte du patrimoine français, la classe UPE2A ira également à Versailles.

Le coût des sorties sera pris en charge par un financement interne : mairie, coopérative d'école et subventions VFA.

L'équipe enseignante remercie à ce titre le VFA pour son implication, malgré les conditions difficiles.

Sortie	Cout	Obs	Financement
Versailles	transport 1113€92	Pour les 4 cars	Coop OCCE Val Fleuri
Villers	Transport: 1163€20 Animation: 364€	2 cars + 2 anim	OCCE: 1163€20 Mairie: 364€
Trouville	Transport: 1163€20	2 cars	Coop OCCE Val Fleuri
Rouen	Transport: 1051€60 Animations: 1020€	2 cars +anim. de la journée	OCCE: 1051€60 Mairie: 1020€
Le Havre	Transport: 1285€40 Guide: 150€	2 cars + 2 guides	Coop OCCE Val Fleuri
Cergy	Transport: 1348€68 Animations: 888€	4 cars + 4 animations	Mairie
Ecole campagne	transport: 1348€68 Animations: 1120€	4 cars + 4 animations	Mairie

- Activité du RASED :

Mme BOUBOUR, enseignant G du RASED communique son bilan de prise en charge d'élève sur cette année scolaire : 2 CP et 1 CE1 ont été pris en charge à raison d'une séance par semaine.

4/ Travaux d'été

M. le Conseiller Municipal informe en séance que pour des raisons de difficultés d'approvisionnement les travaux de toiture qui étaient prévus cet été sont reportés à l'été 2022. Les entreprises sélectionnées n'arrivent pas à trouver l'approvisionnement des matériaux nécessaires dans les délais qu'ils leur sont impartis. La mairie a donc pris la décision de reporter les travaux à l'été 2022 pour les toitures des deux bâtiments. (du haut, du bas)

Le Directeur regrette que cette information ne lui ait pas été communiquée plus tôt. Une réunion de chantier s'était déroulée le 17 mai en sa présence pour organiser le déménagement nécessaire et planifier les étapes. Les travaux de toiture devaient commencer en juillet sur le bâtiment du bas. Nature des travaux : changement de la couverture bac acier à l'identique, contrôle de la structure charpente, pose d'une isolation toiture, remplacement des tubes lumineux par des leds et rénovation du faux plafond. Les travaux devaient se limiter cet été aux 8 classes et le couloir du bâtiment du bas.

Les services techniques avaient déposé le matériel de déménagement le 24 mai, l'équipe enseignante a déjà commencé la mise en cartons progressive des contenus des armoires en vue du déménagement jusqu'à ce week-end. Ce travail s'est fait naturellement hors temps scolaire sur le temps personnel des enseignants et aurait pu être évité ou limité si l'information avait été communiquée dans les temps. Le matériel doit maintenant être remis en place dans les salles... Ce travail inutile aurait pu être évité...

M. le Conseiller Municipal précise que l'information lui a été communiquée le 25 mai par Email. Il constate en séance qu'effectivement le Directeur n'est en copie de ce courriel et il s'en étonne. Il présente au nom de la mairie ses excuses à l'équipe pédagogique pour ce dysfonctionnement.

En fin de réunion, les parents s'interrogent sur l'impact du report des travaux pour la sécurité des élèves. M. le Conseiller Municipal et Mme La Maire Adjointe rassurent les parents et expliquent qu'il n'y a pas d'impact sécurité. Le Directeur précise que, pour sa part, il n'a pas compétence pour évaluer l'impact sécurité, qu'en revanche il constate un impact environnemental avec les nombreuses paillettes de peinture qui se détachent régulièrement du toit et se répandent dans le quartier.

Le Directeur demande si d'autres travaux sont envisagés pendant l'été, notamment le raccordement au chauffage collectif. M. le Conseiller Municipal précise qu'il n'y en a pas, le raccordement chauffage étant programmé en 2022.

5/ Bilan des activités du VFA, perspectives pour la rentrée

Mme la Présidente du VFA indique que le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser des festivités. Seules les ventes par correspondances (chocolats en Décembre et Chocolats et fleurs à Pâques) ont été organisées.

Le VFA offrira aux CM2 un verre VFA, pour leur départ de l'école.

Mme la Présidente du VFA se rapprochera de l'équipe périscolaire pour organiser éventuellement une vente de livres avant les vacances.

Le Directeur et l'équipe enseignante remercient le travail du VFA.

Pour la rentrée prochaine, l'équipe du VFA souhaite reprendre l'ensemble des festivités habituelles. Mme la Présidente du VFA souligne que l'équipe changera, qu'il faudra recruter des parents. Le Directeur indique que lors des admissions, il évoque le rôle important du VFA. Un article sur le VFA est mis en ligne sur le Padlet de l'école à destination des nouveaux parents. Par ailleurs, Mme la Maire Adjointe propose qu'un article (sous forme d'interview) soit publié dans le journal de la Ville afin d'expliquer la spécificité du VFA à l'école Val Fleuri, ses actions, ses engagements. Le Directeur approuve cette proposition à laquelle il propose de s'associer.

6/ Informations municipales diverses de fin d'année

- Mme la Maire Adjointe informe que la commission des affaires scolaires de fin d'année se tiendra en visio-réunion le lundi 5 juillet. A son issue, la municipalité invitera les enseignants, les personnels des écoles, les représentants de parents à participer un temps convivial qui se tiendra à la maison fournaise de l'île de Chatou.

Madame la Maire Adjointe annonce qu'à cette occasion un document concernant le plan numérique de la ville pour les écoles de Chatou sera présenté.

Ce temps sera aussi l'occasion d'une présentation et d'un échange avec l'association « Sequana ».

- Mme la Maire Adjointe informe du projet de la mairie d'une campagne de sensibilisation des élèves, du CE2 au collège, aux problèmes de violences intrafamiliales, en collaboration avec l'Association « Maltraitance, moi j'en parle ». L'objectif est de faire déceler au plus tôt d'éventuels problèmes au sein des familles pour éviter le schéma de reproduction à l'âge adulte. Ce type de sensibilisation se fait dans les pays d'Europe du Nord.

Le Directeur attire l'attention de Mme la Maire Adjointe sur la nécessaire collaboration école-périscolaire. En effet, pour éviter de mettre certaines familles en difficultés, il semble important d'avoir une analyse fine concertée de chacune des situations avant de lancer une quelconque action.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bresnu', with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire de séance :
Mme ROUXEL

Le président du Conseil d'Ecole :
M. BRESNU